



Les Enfants de chœur des églises du centre de la France. Introduction

Bastien Mailhot

► To cite this version:

Bastien Mailhot. Les Enfants de chœur des églises du centre de la France. Introduction. Les Enfants de chœur des églises du centre de la France. Les institutions capitulaires d'éducation et leurs élèves aux XVII^e et XVIII^e siècles, Presses universitaires Blaise-Pascal, pp.19-34, 2018, 978-2-84516-765-0. hal-01762786

HAL Id: hal-01762786

<https://uca.hal.science/hal-01762786>

Submitted on 10 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bastien Mailbot



Collection Histoires croisées

LES ENFANTS DE CHŒUR DES ÉGLISES DU CENTRE DE LA FRANCE

LES INSTITUTIONS CAPITULAIRES D'ÉDUCATION
ET LEURS ÉLÈVES AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

Presses universitaires Blaise Pascal

Bastien Mailbot



Collection Histoires croisées

LES ENFANTS DE CHŒUR DES ÉGLISES DU CENTRE DE LA FRANCE

LES INSTITUTIONS CAPITULAIRES D'ÉDUCATION
ET LEURS ÉLÈVES AUX XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES

2 0 1 8

Presses universitaires Blaise Pascal



INTRODUCTION

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée nationale constituante vote le décret sur la Constitution civile du clergé, ce qui entraîne la suppression de l'ensemble des chapitres et communautés religieuses et, par voie de conséquence, la disparition de centaines de maîtrises où étaient élevés, instruits et formés à la musique quelques milliers d'enfants de chœur. Ainsi prend fin, de manière brutale, l'histoire de ces institutions pluriséculaires qui renaîtront dans quelques cathédrales au XIX^e siècle¹ mais sous une forme différente et surtout détachée de l'étroite tutelle canoniale. Au cours des siècles, ces maîtrises – ou psallettes – ont vécu en conservant, dans les grandes lignes, leur forme d'origine et certains de leurs usages au point de pouvoir être considérées à la fin de l'Ancien Régime comme des instruments de maintien des traditions liturgiques et musicales attachées aux chapitres². Mais cette longévité s'explique aussi par leur capacité à s'adapter aux diverses évolutions imposées par le temps. Sur le plan religieux d'abord, on citera principalement le mouvement de la Réforme catholique qui marqua durablement l'ensemble des institutions ecclésiastiques au cours des XVII^e et XVIII^e siècles et dont l'impact sur le monde canonial, et donc sur les maîtrises, fut considérable. En tant qu'institutions à vocation éducative ensuite, il leur a fallu s'adapter aux changements des méthodes d'enseignement, aux évolutions touchant au statut de l'enfant et plus généralement aux mutations progressives du tissu social et des mœurs. Comme principaux lieux d'apprentissage de la musique enfin, les maîtrises ont vu évoluer progressivement en leur sein les styles et les pratiques, le passage

1. On consultera à ce propos l'étude de Jean-Marcel BUVRON, *Le renouveau musical dans les cathédrales en France de 1801 à 1860 : Le Mans*, thèse de doctorat en musicologie sous la direction de Guy GOSSELIN, Tours, 2013, 2 vol., 613 p.
2. Bernard DOMPNIER, « Les maîtrises capitulaires et l'apprentissage du métier de musicien dans la France d'Ancien Régime » in Guy BEDOUELLE, Christian BELIN et Simone DE REYFF (dir.), *La Tradition du savoir*, Fribourg, 2011, p. 132.

de la monodie médiévale à la pompe et au faste du baroque. C'est ce mélange entre aspects traditionnels et adaptation permanente à la modernité qui fait de la maîtrise un formidable objet d'histoire, qui plus est aux deux siècles qui précèdent la Révolution. Avant de placer cette étude dans son contexte historiographique, il faut en définir les principaux termes de manière précise. En premier lieu, le principal objet est désigné de différentes manières dans la documentation. On parle ainsi de « maîtrise capitulaire » ou de « psallette » pour qualifier, de manière simplifiée, une école de chant attachée à un chapitre³. Sans que l'on puisse en expliquer les raisons, ces différentes appellations sont assez strictement circonscrites sur le plan géographique. De plus, l'existence de ces deux termes de même sens ne répond pas à une logique nord/sud et ne peut donc être expliquée par la différence entre langue d'oc et langue d'oïl parfois à l'origine de ce type de synonymie. Le mot psallette, du latin *psallere* (chanter les psaumes), est principalement utilisé dans l'ouest, notamment dans les régions longeant la façade atlantique (de la Guyenne à la Bretagne⁴) et dans les terres, approximativement, jusqu'à une ligne Orléans/Toulouse. Ainsi, au sein de la zone d'étude, le mot psallette est le seul en usage autour de Limoges, dans des limites correspondantes au département actuel de la Haute-Vienne, alors que les deux termes sont en usage plus à l'est, en Corrèze et en Creuse notamment, et plus au nord dans l'Indre. Partout ailleurs, on parle de maîtrise⁵.

Il convient également d'apporter une précision importante concernant le sens de ces termes. Dans leur acception la plus large – par une extension qu'a entretenue une partie de l'historiographie – maîtrise et psallette désignent l'ensemble des musiciens au service d'une église. Il faut donc préciser d'emblée qu'on les entendra principalement au cours de cette étude selon leur sens initial, c'est-à-dire comme structures éducatives et comme composantes « du bas chœur pour le chant des offices et l'apparat des cérémonies⁶ ».

Il serait faux d'affirmer que les maîtrises ont été oubliées par l'historiographie et d'assez nombreux travaux leur ont été consacrés sous différentes formes. D'abord, il en a été fréquemment question dans le cadre des multiples études qui se sont intéressées au monde canonial, à l'image du travail de Philippe Loupès sur les chapitres de Guyenne⁷. Logiquement, la maîtrise a également bénéficié de longs développements

3. On ne retiendra que ces deux termes pour la période concernée car celui de manécanterie, fréquemment rencontré dans la littérature des XIX^e et XX^e siècles, est d'invention plus tardive. Voir André GOOSSE, *Mélanges de grammaire et de lexicologie française*, Louvain-la-Neuve, 1991, p. 133. Quant au terme de « chapelle », il semble n'être synonyme de « maîtrise » et de « psallette » que dans leur acception la plus large, à savoir lorsqu'il s'agit de l'ensemble des musiciens au service d'une église.

4. À titre d'exemple, Guy Bourlignieux utilise constamment le terme de psallette dans ses monographies bretonnes, tout comme Philippe Loupès sur la Guyenne. L'usage de « maîtrise » semble en revanche plus courant en Normandie et dans le Nord.

5. C'est par conséquent le terme qui sera utilisé tout au long de cet ouvrage.

6. Bernard DOMPNIER, « Les maîtrises capitulaires [...] », op. cit., p. 132.

7. Philippe LOUPÈS, *Chapitres et chanoines de Guyenne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1985, 590 p. On citera également, plus récemment, la thèse de Christophe MAILLARD, *Le chapitre et les chanoines de la*

dans les ouvrages consacrés à la vie musicale d'églises ou de cités en particulier, par exemple les travaux d'Anne-Marie Yvon-Briand sur la cathédrale de Paris⁸, d'Alex Bèges sur celle de Béziers⁹ et plus récemment de Sylvie Granger à propos des musiciens de la ville du Mans¹⁰. Elles ont aussi fait l'objet de nombreuses monographies spécifiques, par des religieux érudits d'abord à la fin du XIX^e siècle, dans la lignée d'une importante historiographie ecclésiastique, puis par des historiens et des musicologues au XX^e siècle. Dans la première catégorie, on citera principalement deux ouvrages comme les plus marquants ; le premier de l'abbé Jules-Alexandre Clerval consacré à la cathédrale de Chartres¹¹ et le second des abbés Collette et Bourdon s'intéressant à la maîtrise de la cathédrale de Rouen¹², deux études qui, en plus d'être construites à partir d'un impressionnant dépouillement documentaire, ont le mérite de s'intéresser aux maîtrises depuis leur création jusqu'à leur suppression. Pour le XX^e siècle, il faut attendre les années 1960-1970 pour observer un renouveau dans le domaine des musiques d'Église et une multiplication des études monographiques que constate Norbert Dufourcq en préface de l'ouvrage de Marie-Thérèse Bouquet sur les maîtrises annéciennes en 1970¹³. Ce renouveau se confirme dans les années 1980 avec la parution notamment de la thèse de Marie-Reine Renon sur la maîtrise de la cathédrale de Bourges¹⁴. Tout en soulignant la richesse documentaire de ces monographies et leur indéniable apport, force est de reconnaître l'approche toujours très factuelle qu'impose un cadre géographique restreint. À l'évidence, il manquait une véritable synthèse d'ensemble permettant la hauteur de vue qu'une institution aussi complexe et diversifiée méritait. Cette absence notable s'explique en grande partie par la dispersion des informations, et peut-être aussi, selon Bernard Dompnier, par « un manque d'attention des musicologues et des spécialistes d'histoire culturelle¹⁵ ». C'est dans cette perspective que ce même historien organisait en 2001 un colloque réunissant historiens et musicologues autour de la question des maîtrises. L'objectif était déjà de réaliser un travail synthétique à leur propos en élargissant le cadre géographique à l'ensemble du monde chrétien et en diversifiant les thématiques afin d'éviter « la

« *Noble et Insigne Eglise de Saint-Martin de Tours* » au XVIII^e siècle (1709-1790), Tours, 2007, 1627 p. Plus récemment on citera Anne MASSONI (dir.), *Collégiales et chanoines dans le centre de la France du Moyen Âge à la Révolution* (ancienne province ecclésiastique de Bourges), Limoges, PULIM, 2010, 187 p.

8. Anne-Marie YVON-BRIAND, *La vie musicale à Notre-Dame de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, 1949, 333 p.
9. Alex BÈGES, *La chapelle de musique de la cathédrale Saint-Nazaire, 1590-1790*, Béziers, 1982, 258 p.
10. Sylvie GRANGER, *Musiciens dans la ville (1600-1850)*, Le Mans, 2002, 319 p.
11. Jules-Alexandre CLERVAL, *L'ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres du V^e siècle à la Révolution*, Chartres, 1899, 366 p.
12. Armand COLETTE et Adolphe BOURDON, *Histoire de la maîtrise de Rouen*, Paris, 1892, réédition. L'Harmattan, 2000, 298 p.
13. Préface de Norbert DUFOURCQ à l'ouvrage de Marie-Thérèse BOUQUET, *Musique et musiciens à Annecy : Les maîtrises 1630-1789*, Annecy, 1970, p. 10.
14. Marie-Reine RENON, *La maîtrise de la cathédrale Saint-Étienne de Bourges : Du XVI^e siècle à la Révolution*, Bourges, 1982, 304 p. (Il s'agit de la publication issue de la thèse).
15. Bernard DOMPNIER, « Appel à contribution pour le colloque sur le thème des maîtrises capitulaires aux XVII^e et XVIII^e siècles », tenu entre les 25 et 27 octobre 2001 au Puy-en-Velay.

simple juxtaposition des monographies¹⁶ ». Ce colloque donnera naissance, deux ans plus tard, au magistral volume *Maîtrises et Chapelles*¹⁷ qui constituera une première étape majeure dans cette dynamique nouvelle. D'autres ouvrages collectifs, ayant des problématiques voisines, tel celui consacré au maître de musique *Louis Grénon*¹⁸, aux *Cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*¹⁹, ou encore aux *Bas chœurs d'Auvergne et du Velay*²⁰, poursuivront cette démarche en accordant à chaque fois une place de choix à l'institution maîtrisienne. Mais un travail d'ampleur devait également être envisagé autrement sous une forme différente du rassemblement d'actes de colloque ou d'articles. C'est ce qui amena le professeur Bernard Dompnier à le proposer dans le cadre d'une thèse de doctorat, qui, partant d'un cadre géographique suffisamment large, permettrait d'obtenir la hauteur de vue évoquée précédemment, mais également de pouvoir envisager une approche comparative et d'explorer au plus près l'institution sous différents angles. En effet la maîtrise est aux confins de nombreux domaines historiques. Il s'agit d'abord d'étudier une institution d'Ancien Régime dont il faut définir le fonctionnement et l'organisation avant d'y observer le quotidien des enfants et du personnel aussi bien à travers les conditions de vie (alimentation, habillement, hygiène et santé) que dans la répartition des activités journalières (enseignements, offices, temps de repos). Dans le domaine de l'histoire sociale, l'étude des origines des enfants doit permettre de comprendre les mécanismes de recrutement puis de promotion mis en place par les chapitres canoniaux. Une analyse qui, selon Bernard Dompnier, doit être aussi bien géographique, « en examinant l'importance des origines locales et les liens avec le domaine capitulaire », que sociologique « en examinant la situation des parents mais aussi leur intégration dans les réseaux de sociabilité ascendante²¹ ». Il conviendra également de porter intérêt au devenir de ces enfants en se demandant quelles orientations professionnelles s'offrent à eux au terme de leur temps de service et dans quelle mesure la maîtrise peut leur permettre de s'extraire de leur milieu d'origine. Dans ce cadre, on s'intéressera également aux profils sociologiques des personnels encadrant et plus particulièrement à ceux des maîtres de musique (parcours professionnel, conditions de travail, rémunération et niveau de vie). La maîtrise, c'est aussi une histoire économique dans la mesure où l'institution représente un coût important pour les chapitres et s'intègre de fait au mécanisme complexe de l'économie d'Ancien Régime. Une analyse des modes de gestion devrait ainsi permettre d'observer ce que représentent ces organisations

16. *Ibid.*

17. *Id.*, *Maîtrises et chapelles aux XVII^e et XVIII^e siècles, des institutions musicales au service de Dieu*, Clermont-Ferrand, 2003, 568 p.

18. *Id.*, *Louis Grénon, un musicien d'Église au XVIII^e siècle*, Clermont-Ferrand, 2005, 202 p.

19. *Id.*, *Les cérémonies extraordinaires du catholicisme baroque*, Clermont-Ferrand, 2009, 604 p.

20. *Id.*, *Les bas chœurs d'Auvergne et du Velay : le métier de musicien d'Église aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Clermont-Ferrand, 2010, 404 p.

21. *Id.*, « Appel à contribution [...] », 2001.

en termes d'investissement pour les chapitres après avoir évalué le coût de l'entretien des enfants (alimentation, habillement, santé, salaires), de la maison et plus généralement de l'ensemble des besoins matériels. L'histoire des institutions musicales est également concernée, car la grande majorité des musiciens des XVII^e et XVIII^e siècles, y compris ceux qui ont fait la renommée de la musique française, ont été élevés dans ces lieux et y ont appris à chanter, jouer d'un instrument et composer. Il faudra donc définir clairement l'enseignement musical reçu par les enfants dans les maîtrises et en estimer le niveau en fonction des lieux et de leur importance. Une telle étude peut aussi être d'un grand apport dans les domaines religieux et liturgique d'abord parce que la vocation initiale de la maîtrise reste de préparer à l'état ecclésiastique, ensuite parce que l'institution est au premier plan dans une solennisation du culte toujours plus importante dans le contexte post-tridentin. On tâchera ainsi de définir le rôle des enfants au chœur notamment à partir des prescriptions cérémonielles (fonctions, déplacements, gestuelle) et la place qu'ils occupent dans la sonorisation des offices aussi bien par la voix que par le jeu des instruments. C'est enfin un pan de l'histoire de l'éducation qui doit être dévoilé dans la mesure où celle-ci a jusqu'à maintenant presque totalement ignoré les maîtrises²². Les excellentes synthèses publiées sur le sujet, tout comme les revues spécialisées²³, se sont principalement intéressées aux collèges et aux universités. Certes, les maîtrises capitulaires ont concerné un nombre d'enfants bien moindre, et même très faible sur l'ensemble de la période moderne et à l'échelle du royaume, mais l'institution éducative et ce qu'elle proposait en termes de formation aurait sans doute mérité un traitement comparatif plus systématique. Il conviendra donc de présenter l'enseignement général reçu par les enfants au sein des maîtrises afin d'être en mesure d'en évaluer le niveau, puis de les situer parmi les autres institutions éducatives d'Ancien Régime.

Cette étude trouve donc dans cette approche sous des angles multiples une partie de sa justification historiographique à laquelle il faut joindre la volonté d'approfondir l'ensemble des thèmes abordés jusqu'à maintenant de manière souvent factuelle et anecdotique. Entreprendre ce travail d'ampleur nécessitait évidemment de dépasser le cadre local en usage dans les précédents travaux, mais au-delà, une approche comparative ne pouvait être envisagée que dans une étendue géographique suffisamment large. Le choix d'un vaste centre de la France s'est donc imposé pour plusieurs raisons. La première concernait une connaissance déjà bien établie du diocèse de Clermont à la suite d'un travail de Master ayant eu pour objet la musique et les musiciens des collégiales aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime²⁴. Ce cadre s'est donc naturellement élargi

22. Il faut tout de même signaler quelques mots consacrés aux maîtrises dans Roger CHARTIER, Dominique JULIA et Marie-Madeleine COMPÈRE (dir.), *L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris, 1976, p. 47.

23. Voir notamment la *Revue d'Histoire de l'éducation* créée en 1978.

24. Bastien MAILHOT, *Musique et musiciens dans les églises du diocèse de Clermont aux XVI^e et XVIII^e siècles*, Mémoire de Master « Cultures, Territoires, Patrimoines » sous la direction de Bernard DOMPNIER,

aux diocèses voisins, des entités de tailles et d'importances très variables, constituant au final un corpus à la fois hétérogène et cohérent dans la mesure où l'on ne se situe ni dans la France des puissants chapitres du nord, ni dans celle des micro-diocèses du sud.

Au sein de cet espace, on recense un total de 121 chapitres, soit 8 cathédrales, 5 Saintes-Chapelles et 108 collégiales. Comme l'indiquent les cartes ci-dessous, beaucoup de lieux ne sont pas suffisamment documentés pour que l'on puisse confirmer l'existence d'une maîtrise. Parmi ceux-ci, certains n'ont probablement jamais eu les moyens d'entretenir une telle institution et on citera l'exemple de quelques chapitres auvergnats constitués par un faible nombre de chanoines à l'image de Saint-Victor et Sainte-Couronne de Mareugheol où l'on ne trouve que sept constituants. Parfois, ce sont les sources qui font défaut et de nombreux chapitres n'ont malheureusement aucun fonds exploitable. En définitive, la présence d'enfants de chœur est certaine dans 54 chapitres, regroupant les 8 cathédrales, 4 Saintes-Chapelles et 42 collégiales.

LE DIOCÈSE DE CLERMONT

Avec ses 735 paroisses, le diocèse de Clermont est assurément l'un des plus importants du royaume de France sous l'Ancien Régime²⁵. La forte densité de chapitres canoniaux, soit 35 établissements de niveaux très variables, en fait également un formidable laboratoire de recherche pour qui s'intéresse aux musiques d'Église et donc aux maîtrises capitulaires. La grande étendue du diocèse et la diversité de ses milieux (zone montagneuse, riche plaine céréalière, milieu rural et pôles urbains) alliés à ce nombre important de chapitres fait apparaître des maîtrises aux profils très différents, aussi bien en termes d'effectifs que de possibilités d'investissement. Après la puissante cathédrale de Clermont, on rencontre effectivement des collégiales urbaines importantes (Notre-Dame-du-Port, Saint-Genès, Saint-Amable), des structures rurales plus discrètes mais néanmoins situées dans de riches terres (Notre-Dame de Vertaizon, Saint-Cerneuf de Billom, Saint-Victor et Sainte-Couronne d'Ennezat, Saint-Pierre de Lezoux dans la Limagne) mais aussi de très modestes établissements situés en milieu rural, voire montagnard (Le Broc, Mareugheol, Crocq, Laqueuille).

LE DIOCÈSE DE BOURGES

D'une grande superficie lui aussi, le diocèse de Bourges est également un diocèse important puisqu'il est au centre d'une immense province ecclésiastique englobant quatre diocèses (Bourges, Clermont, Saint-Flour, Tulle). On y trouve également un

Clermont-Ferrand, 2007, 2 vol., 230 p.

25. Voir à ce propos la présentation très détaillée qu'en fait Stéphane GOMIS dans sa thèse, *Les « enfants prêtres » des paroisses d'Auvergne, XVI-XVIII siècles*, Clermont-Ferrand, 2006, pp. 22-36.

grand nombre de chapitres malgré une densité bien inférieure à celle de Clermont, avec une cathédrale, 36 collégiales et 2 Saintes-Chapelles. La documentation apparaît là aussi fortement inégale est beaucoup de collégiales ne fournissent aucune information sur la présence d'une maîtrise. Ce manque est quelque peu rattrapé par les très riches fonds des églises de Bourges, à savoir la cathédrale, la collégiale Saint-Ursin et la Sainte-Chapelle.

LES DIOCÈSES D'AUTUN ET DE NEVERS

Il s'agit là encore d'une division ecclésiastique très vaste en superficie, remontant assez largement vers le nord puisqu'englobant une partie du département actuel de l'Yonne. Les chapitres y sont cependant peu nombreux et l'on répertorie la présence de seulement 12 collégiales, dont 5 pour lesquelles la présence d'une maîtrise est certaine.

Rattaché, comme le précédent, à la province ecclésiastique de Dijon, le diocèse de Nevers est d'une superficie bien plus faible mais supporte la comparaison pour ce qui est du nombre de chapitres. Contrairement à la cathédrale, la documentation concernant les 5 petites collégiales est malheureusement inexistante.

LES DIOCÈSES DE LIMOGES ET DE TULLE

Le diocèse de Limoges fait partie des grandes circonscriptions ecclésiastiques du cadre géographique puisqu'étant d'une taille à peu près égale à celui de Bourges. Fondé au III^e siècle par saint Martial, il couvre principalement les trois départements actuels de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Sa densité capitulaire est inférieure à celle de Clermont et même de Bourges avec un total de 14 chapitres canoniaux dont 9 sont documentés. Quant au diocèse de Tulle, qui faisait historiquement partie du diocèse de Limoges avant d'en être séparé en 1317, il est le plus petit par la taille et peut être comparé en ça aux diocèses du sud de la France. On y compte pour seule communauté de chanoines celle de la cathédrale Notre-Dame de Tulle.

LES DIOCÈSES DE SAINT-LOUR ET DU PUY

Le diocèse de Saint-Flour fut créé, comme celui de Tulle, en 1317 suite au démembrement du diocèse de Clermont à l'initiative du pape Jean XXII qui souhaitait limiter l'influence des évêques et faciliter l'administration des grands diocèses²⁶. Sa forme – une centaine de kilomètres d'ouest en est pour seulement une quarantaine du nord au sud – montre bien cette coupure un peu superficielle du diocèse de Clermont. On y comptabilise un total de 11 chapitres dont 5 disposent de données suffisantes.

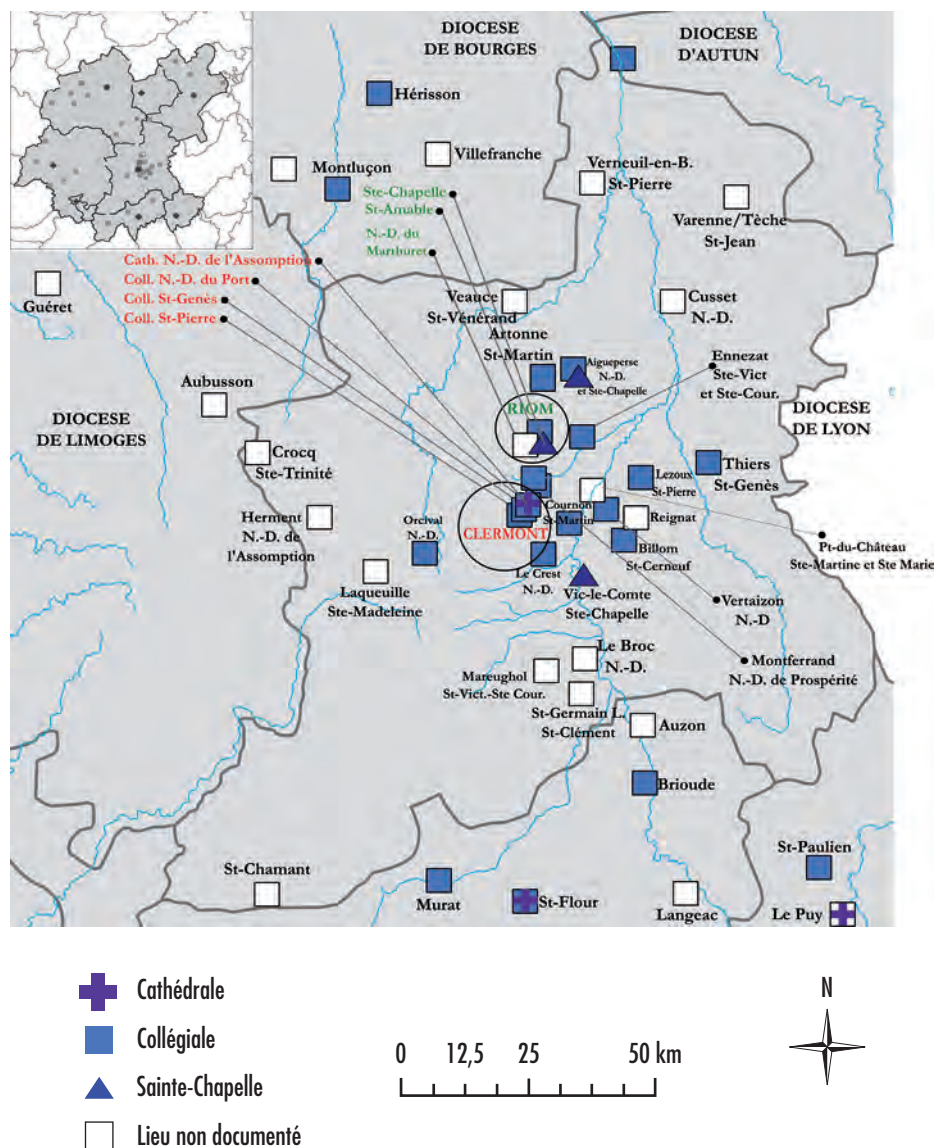
26. Albert RIGAUDIÈRE, *Saint-Flour, ville d'Auvergne au bas Moyen Âge : Étude d'histoire administrative et financière*, vol.1, Le Havre, 1982, p. 66.

Ce passage en revue se termine avec le diocèse du Puy, dont l'histoire a été analysée en détail par l'abbé Cubizolles²⁷. Circonscription ecclésiastique de taille moyenne, le diocèse de Puy dépend grandement de sa puissante cathédrale Notre-Dame-de-l'Annonciation pour laquelle la documentation est particulièrement importante. On y recense 6 collégiales, dont 3 sont situées au Puy, et pour lesquelles les sources sont très pauvres.



Carte 1 : les diocèses du centre de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC, Clermont-Ferrand, 2016.

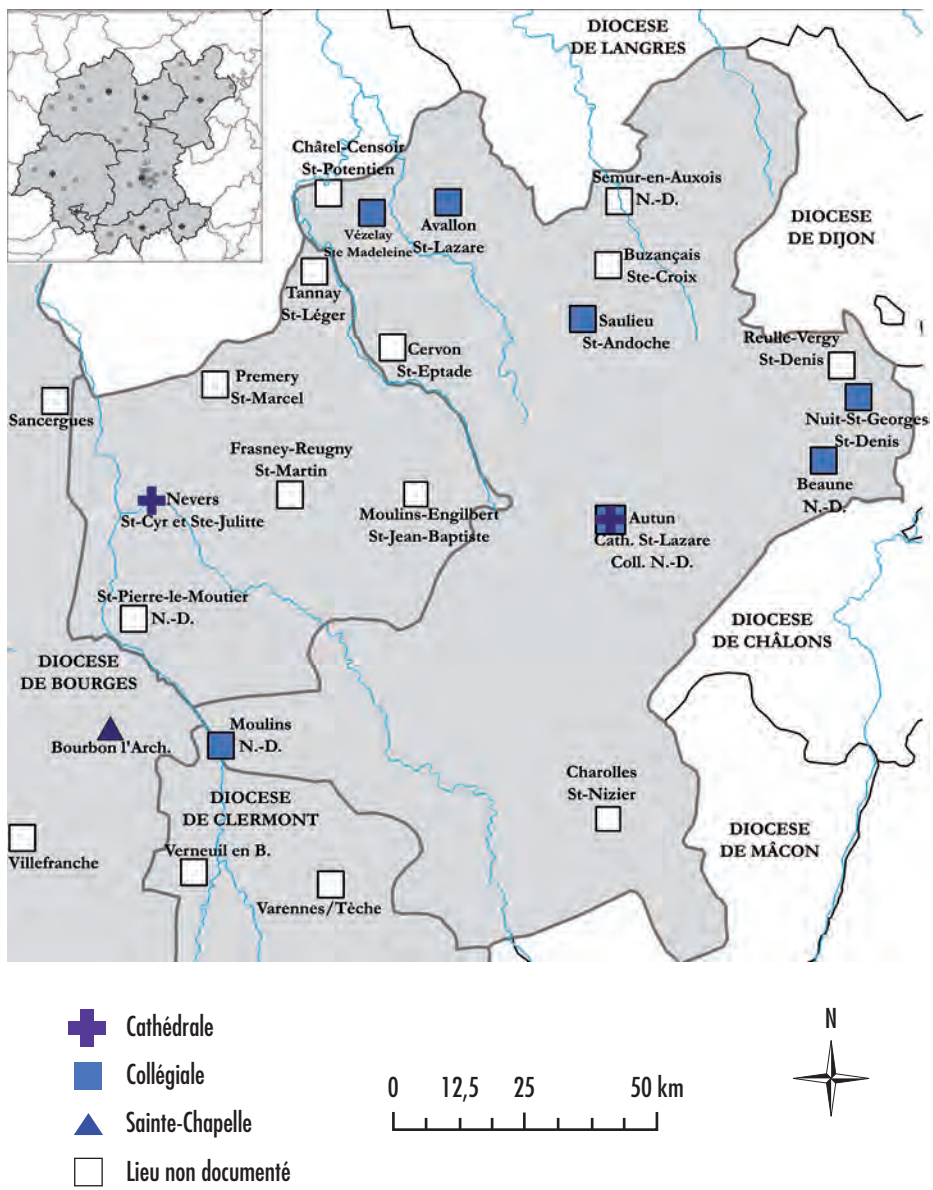
27. Pierre CUBIZOLLES, *Le diocèse du Puy-en-Velay des origines à nos jours*, Nonette, 2005, 525 p.



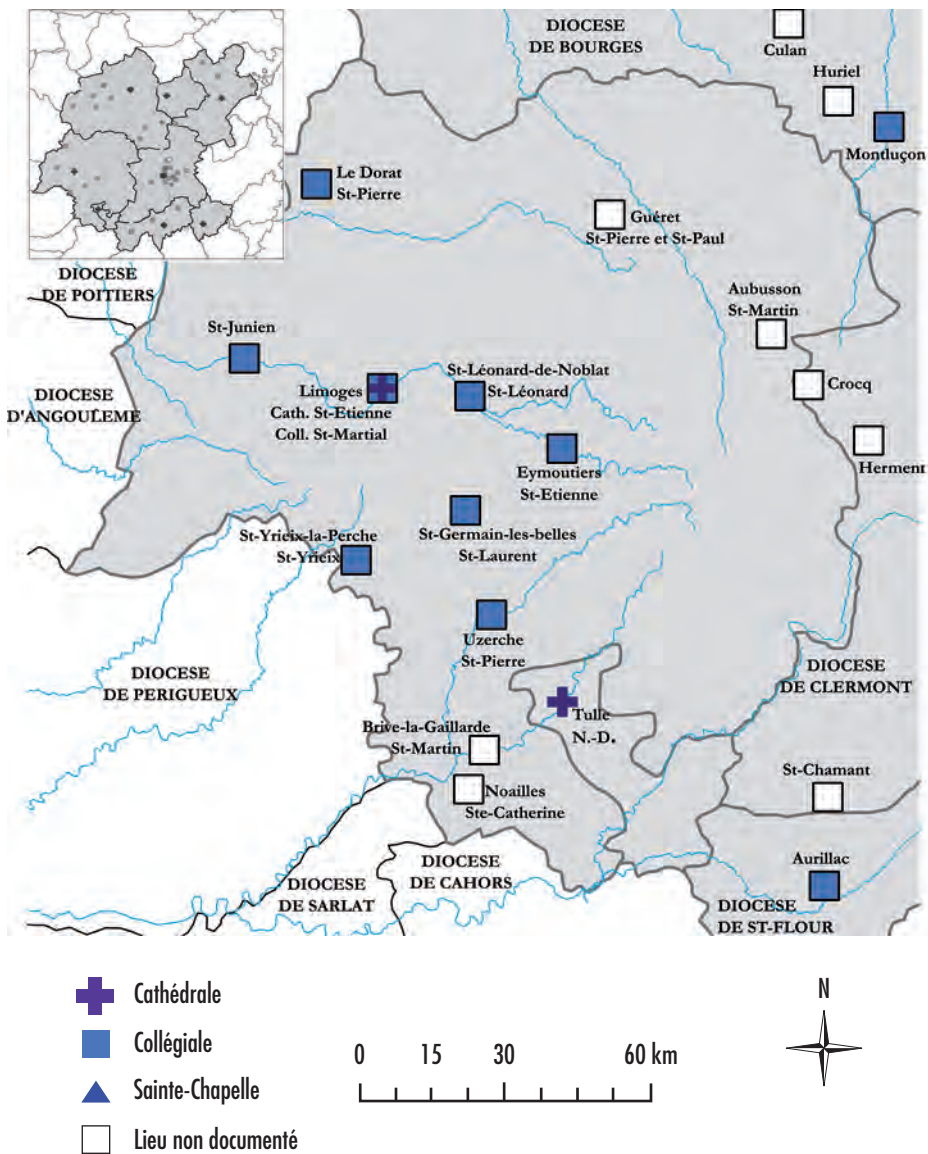
Carte 2 : les lieux de musique capitulaires du diocèse de Clermont aux XVII^e et XVIII^e siècles.
Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC,
Clermont-Ferrand, 2016.



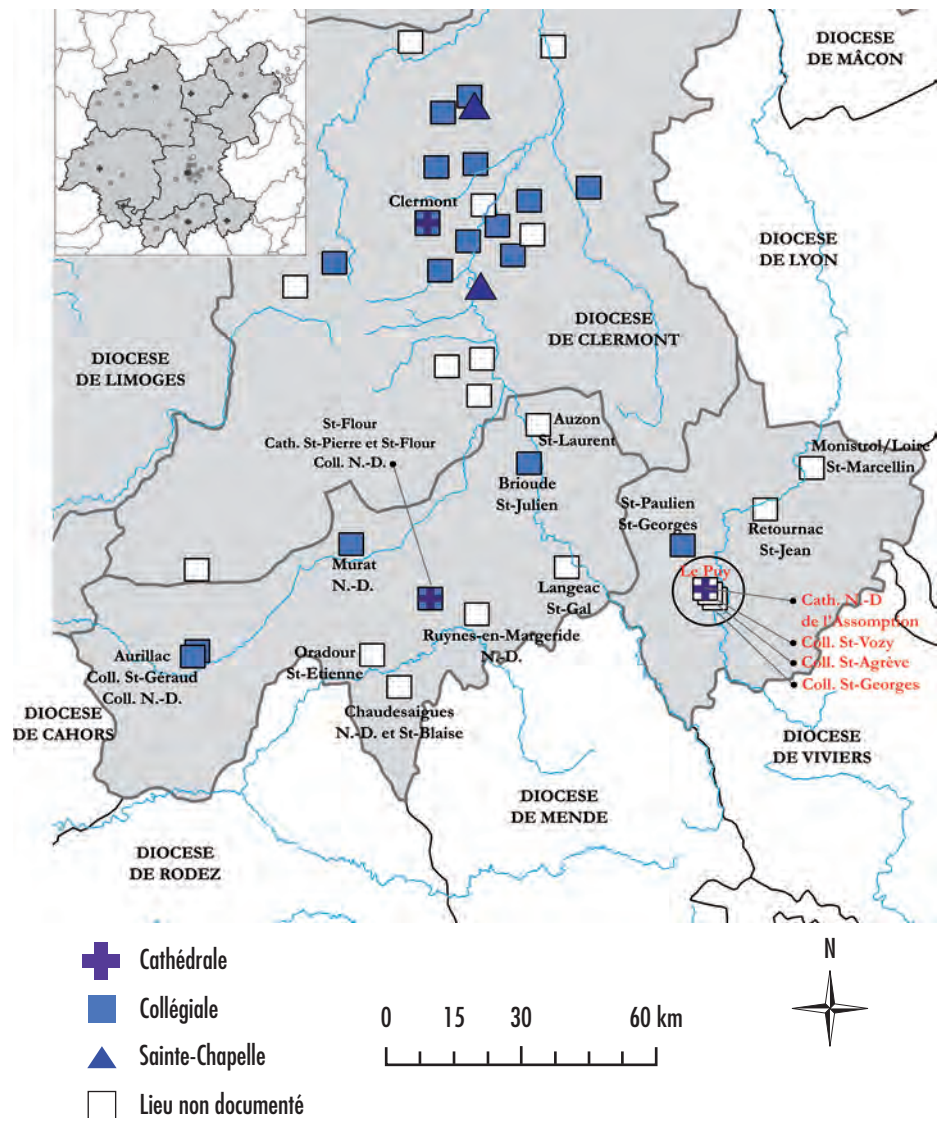
Carte 3 : les lieux de musique capitulaires du diocèse de Bourges aux XVII^e et XVIII^e siècles.
Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC,
Clermont-Ferrand, 2016.



Carte 4 : les lieux de musique capitulaires du diocèse de Nevers et d'Autun aux XVII^e et XVIII^e siècles. Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC, Clermont-Ferrand, 2016.



Carte 5 : les lieux de musique capitulaires des diocèses de Limoges et Tulle aux XVII^e et XVIII^e siècles. Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC, Clermont-Ferrand, 2016.



Carte 6 : les lieux de musique capitulaires des diocèses de Saint-Flour et du Puy aux XVII^e et XVIII^e siècles. Données Bastien Mailhot, CHEC. Cartographie : Isabelle Langlois, CHEC, Clermont-Ferrand, 2016.

Afin de couvrir au mieux la zone géographique, la visite de 12 dépôts d'archives départementales fut nécessaire, soit les départements du Puy-de-Dôme, de l'Allier, de la Haute-Loire et du Cantal, ceux de la Creuse, de la Corrèze, et de la Haute-Vienne, de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de la Côte d'Or²⁸.

Les différentes études menées localement sur les maîtrises aux deux derniers siècles de l'Ancien Régime, que ce soit par Marie-Thérèse Bouquet à Annecy, Marie-Reine Renon à Bourges, Marc Signorile à Arles, Sylvie Granger au Mans ou Marie-Claire Mussat à Rennes, ont toutes démontré à quel point les sources capitulaires pouvaient être riches à propos de la maîtrise. Aussi, les registres de délibérations et de comptabilité ont fait l'objet d'un dépouillement systématique²⁹. Bien qu'ils soient souvent riches de précieux renseignements, les registres de délibérations ou d'actes capitulaires, où l'on trouve consignées les diverses prises de décision du chapitre concernant la gestion de l'institution, n'en demeurent pas moins une source ardue. La maîtrise n'étant pas l'unique centre d'intérêt des chanoines, l'analyse de ces registres, souvent de taille conséquente, doit être effectuée de manière rigoureuse afin de pouvoir en extraire des éléments concernant un objet d'étude particulier. Le contenu comme la quantité et la qualité de ces documents varie sensiblement d'un lieu à l'autre. D'abord, chaque chapitre a sa propre méthode concernant la confection de ses registres et il en est ainsi de très riches (par exemple les collégiales auvergnates de Notre-Dame-du-Port, Saint-Genès, et Saint-Amable) comme de très décevants par leur contenu (la collégiale Saint-Nicolas de Montluçon pour n'en citer qu'une). L'inégalité de ces sources se pose également en termes de quantité. Des séries complètes, ou quasi complètes, ont été conservées. C'est le cas pour les cathédrales de Bourges et de Limoges par exemple mais aussi dans des collégiales Saint-Amable à Riom ou encore Saint-Ursin et la Sainte-Chapelle à Bourges. Dans d'autres lieux, pourtant prestigieux, l'état des séries de registres capitulaires est plus décevant, à l'image des cathédrales de Clermont et du Puy pour lesquelles les registres sont absents pour le XVII^e siècle. Il faut également évoquer la présence, dans quelques fonds, de liasses, ou de dossiers concernant spécifiquement les maîtrises. On dispose de très beaux exemples pour les cathédrales de Bourges³⁰ et de Limoges³¹, et, dans une moindre mesure, celle de Clermont³². Ces dossiers

28. Les archives départementales de l'Yonne n'ont pas été visitées dans la mesure où seules les collégiales Saint-Lazare d'Avallon, Sainte-Madeleine de Vézelay et Saint-Potentien de Châtel-Censoir faisaient partie de notre cadre géographique. L'inventaire des sources de la série G ne mentionne que quelques documents sans lien avec la maîtrise.

29. À l'exception de la Sainte-Chapelle et de la cathédrale de Bourges. Compte tenu de l'importance des fonds de ces deux églises, un dépouillement sélectif a été effectué à l'appui des importants dépouillements effectués par Marie-Reine Renon.

30. AD. du Cher, 8 G 143.

31. AD. H.V., 3 G 748, dossier maîtrise.

32. AD. PdD., 3 G sup 35, dossier culte.

contiennent généralement des contrats d'engagement de maîtres de musique comme d'autres intervenants, ainsi que de précieux inventaires de la maison de la maîtrise. Pour la cathédrale de Bourges, ce dossier s'apparente à ce que devait recevoir un maître de musique nouvellement engagé à savoir son contrat, une présentation des comptes de la maîtrise, un règlement précis du fonctionnement de la maison et un détail de ses différentes obligations. Il va sans dire que ces documents, très rares, ont été d'une aide précieuse, complétant les riches mais inégales sources capitulaires. Il faut enfin évoquer l'exploration systématique de la série L, correspondant aux archives de l'administration révolutionnaire. Privés d'emploi par la suppression des chapitres, musiciens et employés des bas chœurs envoient en nombre des suppliques au Comité ecclésiastique ou aux administrations départementales afin de réclamer une pension fixée en fonction de leur âge et de leur temps de service. Non concernés par ces pensions de retraite, les enfants de chœur, se retrouvant eux aussi en situation précaire, rédigent également des suppliques, individuelles ou collectives, et constituent des dossiers, dans l'espoir de percevoir au moins une gratification à hauteur de celle qu'ils auraient perçu en allant au bout de leur service. À cette documentation épistolaire s'ajoutent de nombreux tableaux administratifs complétant des informations souvent parcellaires en série G. Ces données concernent par exemple les effectifs mais aussi l'âge et le temps de service des enfants, ce qui facilite grandement les recherches généalogiques à partir des registres paroissiaux³³.

Cet ensemble devrait permettre de répondre à un certain nombre d'interrogations subsistant à propos de ces organisations tout en approfondissant des points déjà évoqués dans le cadre restreint de monographies. L'objectif sera nécessairement d'apporter des éclairages nouveaux, d'infirmer ou de confirmer des hypothèses déjà formulées sans avoir bénéficié d'un nombre de données suffisamment important. Mais ce travail appellera aussi à des comparaisons et les nombreuses études publiées sur le sujet seront largement réutilisées.

Le plan s'organisera selon trois thématiques principales. Au cours des trois premiers chapitres, le fonctionnement de la maîtrise comme lieu de vie et d'éducation des enfants sera analysé. Il s'agira de montrer d'abord l'organisation générale de l'institution à travers sa réglementation et sa construction hiérarchique avant d'observer de plus près le quotidien et la vie du ménage puis d'analyser

33. Concernant le dépouillement des séries L, il est important d'apporter quelques précisions. Celui-ci a en effet été effectué en grande partie dans le cadre de la grande enquête collective lancée par Bernard Dompnier en 2003 et visant, à partir de ce point précis de l'histoire, l'étude du groupe professionnel des musiciens d'Église à l'aide de ce corpus. Le projet, nommé *Muséfrem* à partir de 2008, a réuni de nombreux chercheurs qui, après avoir dépouillé l'ensemble des départements français, ont créé des notices-document afin de constituer une importante base de données. Si j'ai effectué pour ma part les dépouillements et la mise en notices du département du Puy-de-Dôme, ainsi que, de manière collective, les dépouillements de la Creuse et de la Haute-Vienne, les autres départements ont été visités par d'autres membres du groupe que je ne manquerai pas de citer à chacune des références empruntées.

la maîtrise comme structure éducative en abordant les différents enseignements, afin d'être en mesure de situer la maîtrise parmi les autres institutions d'éducation d'Ancien Régime.

Les trois chapitres suivants étudieront la maîtrise sous un angle socio-économique. Le profil sociologique des enfants sera abordé en premier lieu à partir des données obtenues concernant leurs origines et leur devenir, puis il conviendra d'évaluer le niveau de vie des enseignants, notamment à partir de leur rémunération. La gestion économique de ces institutions sera l'objet d'un ultime chapitre où sera évalué le coût global de ces organisations coûteuses et non lucratives.

La place des enfants dans le processus global de solennisation du culte sera enfin étudiée au cours des deux derniers chapitres. Leur rôle dans le cérémonial sera décrit en premier lieu, principalement à partir de la littérature cérémonielle des XVII^e et XVIII^e siècles, avant l'observation de leur rapport à la sonorisation du culte, aussi bien par le chant que par la pratique des instruments et de la composition.



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	Les apprentis musiciens sous l’Ancien Régime <i>Bernard Dompnier</i>	11
INTRODUCTION		19
CHAPITRE 1	Le fonctionnement de l’institution Une institution règlementée Organisation et hiérarchisation	35 35 50
CHAPITRE 2	La maîtrise au quotidien Un lieu de vie Le fonctionnement de l’internat	69 69 76
CHAPITRE 3	Un lieu d’éducation et d’enseignement Le temps scolaire Les différents enseignements Situer la maîtrise dans le système éducatif d’Ancien Régime	103 104 110 137
CHAPITRE 4	Profil sociologique des enfants de chœur Le recrutement Les origines sociales Le parcours éducatif	141 141 154 160
CHAPITRE 5	L’environnement social de la maîtrise Le maître de musique Les autres intervenants	175 175 197
CHAPITRE 6	La gestion économique et le coût global La gestion budgétaire de la maîtrise Typologie et volume des dépenses liées à la maîtrise	207 208 215

CHAPITRE 7	Les enfants de chœur et le cérémonial	235
	Le cérémonial ou la codification des rites liturgiques	236
	La place des enfants de chœur dans le cérémonial	244
	Quelques célébrations singulières	257
CHAPITRE 8	Les enfants et la sonorisation du culte	267
	La fonction chorale des enfants	267
	Fonction instrumentale et composition	286
CONCLUSION		297
Bibliographie sommaire		311
Table des illustrations		317

D

ans la France des ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles, la plupart des chapitres de chanoines entretiennent une maîtrise capitulaire. Structures de formation parallèles aux institutions scolaires classiques, les maîtrises accueillent un nombre variable d'enfants auxquels est dispensé un enseignement général et une solide formation musicale pendant sept à dix ans. Cet ouvrage prend pour cadre géographique un large centre de la France dans le but d'obtenir un panorama complet de ces institutions originales et de ce groupe social d'un immense intérêt historique car au croisement d'enjeux aussi bien économiques et sociaux que culturels, liturgiques et musicaux.



Collection Histoires croisées

Bastien Mailhot est docteur en histoire moderne de l'Université Clermont Auvergne et enseignant. Collaborateur actif du programme national de recherche sur la musique et les musiciens d'Église à l'époque moderne (MUSÉFREM), il a participé à la rédaction de différents ouvrages collectifs entre autres *Les Bas-Choeur d'Auvergne* et *du Velay et Le serpent, itinéraires passés et présents*.



ISBN : 978-2-84516-765-0 / PRIX : 23 €



9 782845 167650